



**Celui qui combat  
peut perdre,  
mais celui  
qui ne  
combat pas  
a déjà perdu**

B. Brecht

**CONSEIL DEPARTEMENTAL :****Mobilisation le 2 juillet**

C'est le jour d'une réunion du CHS-CT qu'une soixantaine d'agents a décidé de se **mobiliser pour dénoncer des conditions de travail très dégradées, en particulier pour les travailleurs sociaux.**

C'est aux cris de « *Agents maltraités, enfants en danger* » qu'ils ont accueilli les élus en les encadrant d'une haie d'honneur au moment de leur arrivée.

Malgré les différentes alertes des représentants du personnel au cours des CHS-CT, la situation n'a fait qu'empirer jusqu'au point de rupture. **Ce ras-le-bol trouve sa source sur fond de politique d'austérité menée par la majorité au Conseil Départemental.**

**Ni abattus, ni soumis, les salariés étaient satisfaits d'une mobilisation qui en appelle d'autres.**

**19 SEPTEMBRE :****Plus de 50% des salariés de  
l'ENERGIE en grève !**

Face au processus de désintégration de l'entreprise, c'est massivement que les salariés du secteur de l'Energie se sont mobilisés pour lutter contre HERCULE, ce projet de casse mené par quelques idéologues.

Une lutte puissante, à tel point que la Direction a été obligée de baisser la production de 9.000 mégawatts.

Sur la région, **plus d'un millier de manifestants se sont rassemblés pour dire NON à ce projet et gagner un grand service 100% public.**

Les usagers ont tout intérêt à se mobiliser aussi, avec le personnel, pour gagner cette revendication.

A suivre...



## STEF LA CRECHE :

☛ La justice sanctionne les combines Direction / CFDT !

S'appuyant sur le syndicat majoritaire CFDT, la société STEF, basée à La Crèche, pensait pouvoir se permettre de ne pas convier la CGT et FO à l'élaboration d'un avenant à un accord touchant à la rémunération des salariés.

La C.G.T., seule, a saisi le Tribunal de Grande Instance (TGI) en annulation de cet avenant.

Plutôt que de s'expliquer sur le fond, la Direction et la CFDT ont cru bon de se contenter de contester la légitimité de la CGT et du Délégué Syndical, comme représentants en justice.

Bien mal leur en a pris puisque le TGI leur a donné tort et a reconnu le Délégué Syndical CGT, comme le syndicat CGT, légitimes et recevables dans leur contestation de l'avenant.

C'est une défaite très ennuyeuse pour la STEF et son syndicat « maison », dans une période où elle continue de s'acharner contre la CGT.

## ADAPEI :

ELECTIONS le 20 septembre

Que ce soit en pourcentage ou en nombre de sièges, **BELLE VICTOIRE de la CGT à ces élections au C.S.E. !**

Malgré deux listes de plus en présence (CFTC et CGC), la CGT reste le premier syndicat de l'entreprise, 14 points devant le second !!

Dans un climat social tendu et alors que le conflit du printemps dernier aurait pu laisser un goût amer, les salariés ont été clairvoyants et ont massivement reconduit leur confiance dans la CGT.



	CGT	CFDT	CFTC	CGC
%	44,5%	30,5 %	18,2 %	6,8%
Nbre de sièges Tit. Et Sup.	13	9	6	2

